

6-4 GOLF D'ENTREPRISE COUPE DU LIMOUSIN

Epreuve se déroulant à la suite des qualifications de la Coupe de France.

Règlement général et particulier identique à celui de la Coupe de France sauf :

CONDITIONS DE PARTICIPATION.

Pour les équipiers :

Les équipiers doivent au 1er jour de l'épreuve :

- être membres de l'Association Sportive d'Entreprise qu'ils ou elles représentent et être ayant droits du Comité d'établissement ou d'entreprise dont dépend l'AS ;

Devra être fournie sous peine de non-participation :

Une attestation justifiant leur qualité de membre de l'Association Sportive d'Entreprise

Index limité à 53,5

FORME DE JEU

Par tour :

Quatre simples stableford en net sur 18 trous.